

VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE RENFORCÉE

DISPOSITIF DE SOUTIEN DE BRANCHE (DSB) OPCO SANTE

Vous êtes **salarié dans une structure qui relève de l'OPCO Santé** (secteur social à but non lucratif, sanitaire, médico-social, hospitalisation privée...)?

Vous avez **1 an d'expérience dans le domaine du travail social** et souhaitez faire une validation des acquis de l'expérience ?

Vous pouvez prétendre au **dispositif DSB**, en accord avec votre employeur, afin de **suivre un accompagnement renforcé à la validation de vos acquis d'expérience** pour accéder au Diplôme d'État qui vous correspond.

CONTACTS

Service Accueil
et Orientation

04 92 07 77 97
info@hetis.fr

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Un droit individuel qui permet à tout candidat qui possède **1 an d'expérience** réalisée au cours d'une activité salariée, non-salariée ou bénévole, en France ou à l'étranger, de **valider ses acquis** en lien avec le Diplôme, Titre Professionnel ou Certificat de Qualification Professionnelle visé.

Le candidat peut **acquérir tout ou partie du Diplôme**, Titre Professionnel ou Certificat de Qualification Professionnelle, en justifiant des compétences acquises au cours de ses expériences.

DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN DE BRANCHE

Les **diplômes d'état accessibles dans le secteur du travail social** sont les suivants :

- **Accompagnant Educatif et Social**
- **Moniteur Educateur**
- **Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**
- **Educateur de Jeunes Enfants**
- **Educateur Spécialisé**
- **Educateur Technique Spécialisé**
- **Assistant de Service Social**
- **Médiateur Familial**

NOTRE ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Une fois votre **recevabilité obtenue** auprès de l'organisme certificateur, HÉTIS vous propose un **accompagnement renforcé et sur mesure** comprenant :

- Un **bilan individuel** pour définir le parcours en fonction de vos besoins.
- Un **parcours à la carte et sur-mesure** qui permet de combiner **3 types de prestations** : un **accompagnement méthodologique** (jusqu'à 30h) afin de vous aider à rédiger le livret 2, à décrire vos situations de travail au regard des différents domaines de formation du diplôme d'état visé et à vous préparer à l'oral de soutenance devant le jury VAE, des **séquences formatives** (jusqu'à 140h), des **mises en situation professionnelle** (jusqu'à 70h).
- Un **suivi renforcé** tout au long du parcours.

FINANCEMENT

Le coût pédagogique de la prestation est **pris en charge à 100% par l'OPCO Santé**. La rémunération et les frais annexes peuvent être financés en tout ou partie sous conditions (se rapprocher de l'OPCO Santé).